

## le Ligeur et la citoyenneté

# Le marché de l'emploi ne veut plus d'elles

Elles ont voulu être plein temps auprès de leurs enfants et ont quitté leur emploi avec la ferme intention de retravailler un jour. Aujourd'hui, elles se retrouvent en marge du monde du travail, tentant par tous les moyens de le rejoindre. Une enquête est lancée par l'Université de Liège pour mieux connaître le parcours de vie de ces femmes qu'on appelle si vilainement "retrantes".

Julie raconte : *"Juste après avoir ouvert mon magasin, je suis tombée enceinte de mon premier enfant. Le deuxième est né quinze mois plus tard. Mon mari était tout le temps parti en raison de son travail. Je devais tout assumer seule. Au bout de quatre ans, j'ai craqué. Je suis restée dix ans 'femme au foyer', et j'ai pratiqué beaucoup d'activités bénévoles et artistiques. Ce mois de janvier, c'est ma première rentrée scolaire en tant que professeur, et j'adore cela. J'ai des méthodes un peu originales, cela étonne un peu les collègues et les enfants, mais cela se passe bien!"*

Caroline se souvient : *"En tant que psychomotricienne, je ne trouvais que des contrats temporaires, à temps partiel. Quand j'ai été enceinte, je n'ai pas recherché tout de suite un nouveau contrat de travail et le temps a passé... Quatre enfants et un divorce plus tard, je me suis retrouvée au CPAS et j'ai repris une formation en bureautique. J'ai passé des moments très difficiles. Depuis quatre ans, j'ai une place de secrétaire dans un centre de recherche".*

Le terme "femmes retrantes" désigne stricto sensu les femmes qui reviennent sur le marché du

travail après s'en être retirées pendant une longue période, pour des raisons familiales : le plus souvent pour élever leurs enfants, mais parfois aussi pour prendre en charge une personne dépendante. La notion de femmes retrantes, telle qu'elle est utilisée habituellement, vise donc les femmes qui ne sont pas restées inscrites comme demandeuses d'emploi pendant leur période de retrait et qui ont, de cette manière, perdu pas mal de droits sociaux. Leur retour sur le marché de l'emploi est particulièrement difficile car elles se retrouvent en dehors de la plupart des circuits mis en place pour les demandeurs d'emplois indemnisés. Cependant, cet état de chose commence à changer suite au combat de longue haleine mené en leur faveur par différentes associations et quelques femmes et hommes politiques. Les femmes retrantes peuvent ainsi bénéficier du programme "Activa" et entrer dans les conditions d'obtention d'un contrat en Région wallonne.

À côté de ces "femmes retrantes", d'autres se retrouvent coincées dans un chômage de longue durée. Les raisons peuvent être familiales, liées à un partage traditionnel des tâches ménagères et éducatives dans le couple, elles peuvent aussi être causées par un manque de structures de prise en charge d'enfants ou de personnes dépendantes ou/et (parfois, ça s'additionne) par une absence des moyens de transport adaptés à leurs besoins. Ces femmes ont parfois choisi de faire une pause qu'elles pensaient de courte durée et se retrouvent finalement piégées dans un système qui ne leur permet pas de reprendre un travail suffisamment rémunérateur pour compenser les dépenses liées à l'exercice de cet emploi (frais de garde d'enfants, frais de déplacement, frais d'habillement...). C'est

ce qu'on appelle les pièges à l'emploi. C'est notamment le cas dans des emplois encore majoritairement féminins, aux rémunérations faibles et qui n'offrent souvent que des contrats à temps partiel.

### Travailleuses invisibles

Le retrait du marché du travail chez les femmes est souvent une décision mêlée de choix et de contrainte. Elles désirent s'occuper elles-mêmes de leurs enfants, elles aspirent à un autre rythme de vie, elles sont prêtes à sacrifier du confort matériel contre une plus grande qualité de vie. Par ailleurs, leur choix d'un retrait total est souvent lié, répétons-le encore, à un non-partage des tâches éducatives et ménagères au sein du couple, mais aussi à un monde du travail non adapté aux besoins de conciliation et à des contrats ou des conditions de travail peu satisfaisants.

Les femmes qui n'exercent pas d'activités professionnelles sont encore classées comme "inactives" dans les statistiques. Un terme lourd à porter et peu représentatif du vécu de nombre d'entre elles. Les années consacrées à l'éducation des enfants et aux activités non marchandes (activités culturelles et artistiques, bénévolat formel et informel, engagement citoyen et militant...) sont peu reconnues socialement et la période de vie en dehors du marché du travail reste "invisible" aux yeux du plus grand nombre. Les expériences et compétences acquises au cours de cette période sont également peu prises en considération par les employeurs, peut-être en partie parce que les femmes "retrantes" n'en ont pas elles-mêmes suffisamment conscience. Et ne les valorisent donc pas assez.

 Anne-Marie Dieu

### Recherche de temoins

Cette recherche lancée par l'Unité de recherche EgiD (Études sur le genre et la diversité en gestion) de HEC ULG est financée par les ministres wallons de l'Emploi et des Affaires sociales. Cette recherche vise à connaître et comprendre les trajectoires de femmes qui décident ou qui se trouvent contraintes de rester pendant une période de leur vie (au minimum deux ans) en retrait du marché du travail pour des raisons familiales et qui tentent ensuite d'y retourner. Nous voudrions pouvoir rencontrer

- des femmes qui n'ont pas encore réintégré le marché du travail, mais qui ont l'intention de le faire à court ou moyen terme,
- des femmes qui tentent de réaliser leur retour sur ce marché en tant que salariées ou indépendantes,
- des femmes qui ont réintégré le marché du travail en tant que salariées ou indépendantes.

Notre objectif est de cerner les besoins des femmes rentrantes afin d'aboutir à des recomman-

dations en ce qui concerne le soutien au retour à l'emploi des femmes retraitées d'une part, en ce qui concerne la reconnaissance et le soutien à la vie sociale, culturelle et intellectuelle des femmes n'exerçant temporairement pas d'activité professionnelle pour raisons familiales d'autre part. Nous voudrions également examiner les dispositifs de conseil et d'accompagnement à mettre en place tant lors du projet de retrait, que lors du retrait lui-même et du retour à l'emploi.

**Si vous vous reconnaissez comme une de ces femmes décrites ci-dessus et que vous êtes prêtes à participer à cette recherche, manifestez-vous à l'adresse mail suivante: [am.dieu@ulg.ac.be](mailto:am.dieu@ulg.ac.be). Nous reprendrons contact avec vous pour fixer les modalités de votre participation à l'étude.**

Nous procéderons par interviews de groupes et entretiens individuels entre janvier et avril 2008 dans toute la Région wallonne.